COMMUNE

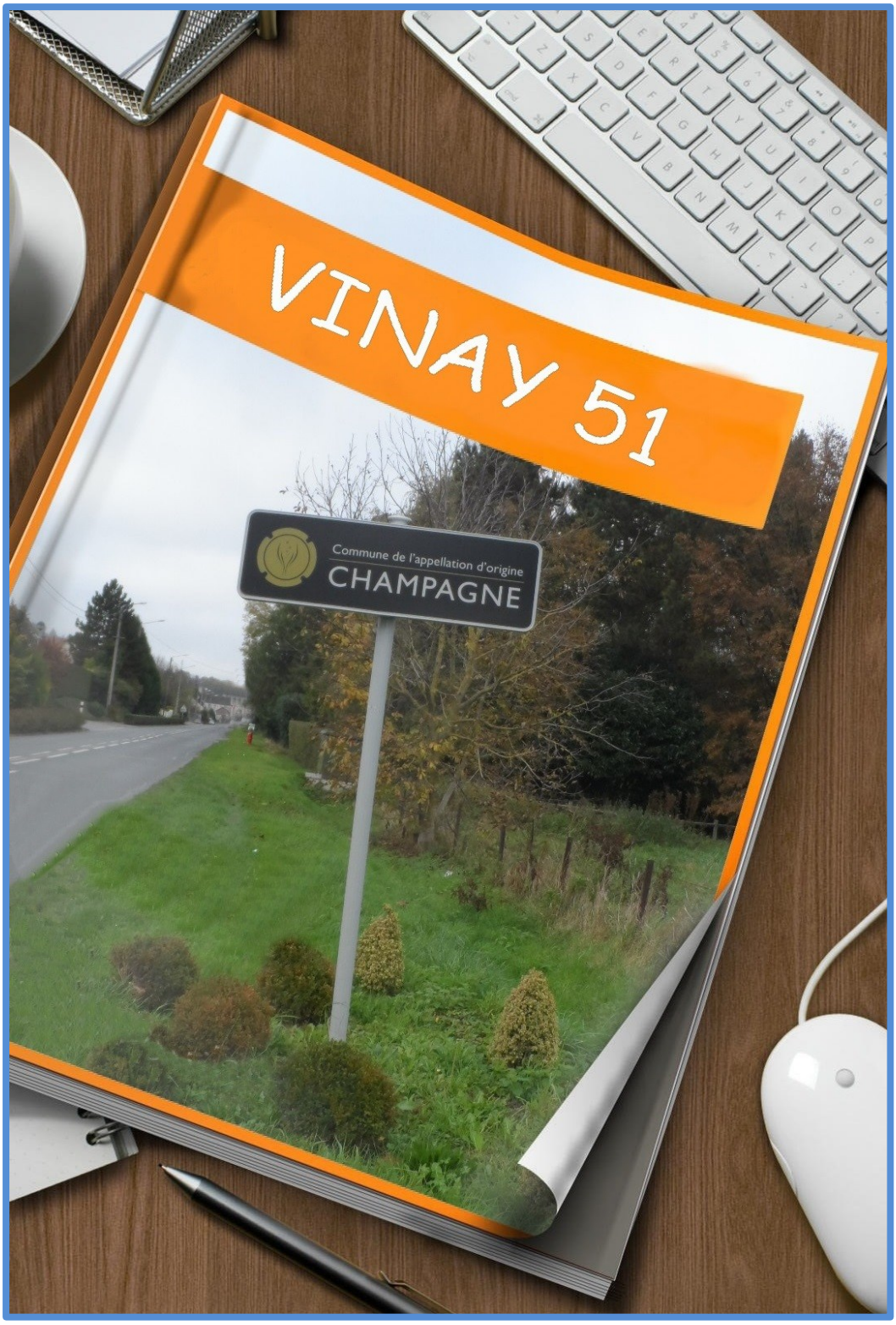

Année 2015

BULLETIN N° 14

Le Mot du Maire

Chères Vinaytières, chers Vinaytiers

Tout vient à point à qui sait attendre, comme dit le proverbe, j'ose à peine vous le chuchoter, tant j'ai du mal à le croire : Le Conseil Général futur Conseil Départemental a voté au budget 2015 la création du rond-point de la Pointe à Pitre pour 2015/2016…
Ça ne fera que 20 ans que nous en parlons !
Vous pourrez vous amuser à lui trouver un nom et à nous le suggérer afin de trouver des idées pour l'agrémenter.

Les dotations de l'Etat sont de plus en plus minces, Notre trésorier principal est venu nous aider pour l'élaboration du budget 2015 avec la prise en compte de ces nouvelles données.

Il va falloir faire des choix…comme le font beaucoup de familles quand les revenus baissent.

Des travaux sont malgré tout prévus :

- La révision du PLU (plan local d'urbanisme)
- La réfection d'une partie de la route de Rigoblin (3ème tranche)
- L'aménagement de la petite place de Tincourt.
- L'éclairage public rue d'Alsace et les Impasses perpendiculaires ainsi que la révision de l'éclairage défectueux Rue Roger Thomas.

La commune n'a plus aucun emprunt en cours, nous pourrons donc y recourir si besoin était.
Des travaux de déploiement de la fibre optique, afin d'apporter de l'internet à très haut débit, commencent à Epernay grâce à la CCEPC nous allons aussi en bénéficier.
La Mutualisation des services au niveau des Communautés de Communes devient une obligation de l'Etat, nous sommes déjà en route pour l'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux, PLU puis viendront les commandes d'achats public…
Notre bonne intégration à la CCEPC aide à la réalisation de ces projets.

Des informations ponctuelles vous parviendront comme d'habitude en cours d'année dans vos boites à lettres ou boites mails.

Comme je l'ai dit aux Vœux, nous sommes la Nation des Droits de L'Homme, la Nation de la tolérance, la Nation de la lumière, nous sommes à l'heure de la résistance pour les rêves que l'on a fait et pour ceux que l'on fera, pour un idéal, une utopie, pour des dessins, pour des mots, pour la **LIBERTÉ.**

N'oubliez pas de venir voter les 22 et 29 Mars prochains.

Eric FILAINE

ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

Côme LEJARLE	né le 21 janvier	à EPERNAY
Emma TASSIN	née le 11 avril	à EPERNAY
Robin LECOMTE	né le 14 avril	à EPERNAY
Ilan CAPRON	né le 23 juin	à REIMS
Sacha WELCH	né le 7 juillet	à REIMS
Ancelin MARY	né le 26 juillet	à REIMS
Kélyan CLERGÉ	né le 20 décembre	à EPERNAY

MARIAGES à VINAY

Elisabeth LAZUCKIEWIEZ et Dominique PIOT
LE 7 JUIN 2014

Décés 2014

René ARROIS Le 22 décembre 2014

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE: Mme Chantal COLPAERT	
lundi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 9h30 à 12H Vendredi de 14h à 17h30	Tél: 03.26.59.90.99 commune.vinay@wanadoo.fr Site: www.vinay51.fr
LE MAIRE ET SES ADJOINTS	***(en cas d'urgence)***
Le Maire, Eric FILAINE	06.22.32.56.44
Le 1er Adjoint, Isabelle OUY	06.07.59.78.56
Le 2ème Adjoint, Rodolphe GAUTRON	06.62.28.15.17
POMPIERS: Chef d'unité VINAY Michel LAHAYE	06.45.29.37.84
CLUB DE L'AMITIÉ Mme Jeannette COLIN Rencontre tous les jeudis après-midi	09.54.19.99.46
PERISCOLAIRE Garderie 7h30/9h 17h30/18h	03.26.58.24.87
ECOLE MATERNELLE	03.26.59.91.91
ECOLE PRIMAIRE	03.26.58.88.94
Syndicat intercommunal scolaire de Brugny-Ablois-Vinay à St Martin d'Ablois	

Assistantes Maternelles Agréées

Mme MEROT Jessie	Mme PEREZ Christine	Mme RAMBOURG Danielle
9 avenue d'Alsace	32 rue Roger Thomas	1 rue de Brugny
51530 VINAY	51530 VINAY	51530 VINAY
06.79.17.57.53	03.26.51.09.99	03.26.51.97.26

NUMÉROS D'URGENCES

- **Samu**: 15
- **Gendarmerie**: 17
- **Pompiers**: 18
- **Gendarmerie Nationale**: 03.26.54.22.22

▲ A partir d'un fixe ou mobile, le **112** donne accès à **tous les services de secours**.

- **GDF** (sécurité dépannage): 0 800 47 33 33 (appel gratuit d'un poste fixe)
- **EDF** (sécurité dépannage): 0810 333 051
- **Service Eau et Assainissement de la CCEPC** : 03.26.56.47.35 de 8h à 12h - 13h30 à 17h15. **Astreinte uniquement pour les urgences, en dehors des heures de bureaux:** 06.76.75.68.17.

- **Centre anti-poison**: 03.83.32.36.36
- **Pharmaciens de garde et médecins de garde**: appeler le commissariat de police d'Epernay: 03.26.56.96.60

LE BUDGET COMMUNAL 2014 EN QUELQUES CHIFFRES

DEPENSES REELLES	579 837 €
Frais de gestion courante	110 090 €
Frais de personnel et indemnités	107 440 €
Participation aux syndicats/associations	110 370 €
Remboursements des emprunts	- €
Immobilisations : travaux et acquisitions	251 937 €

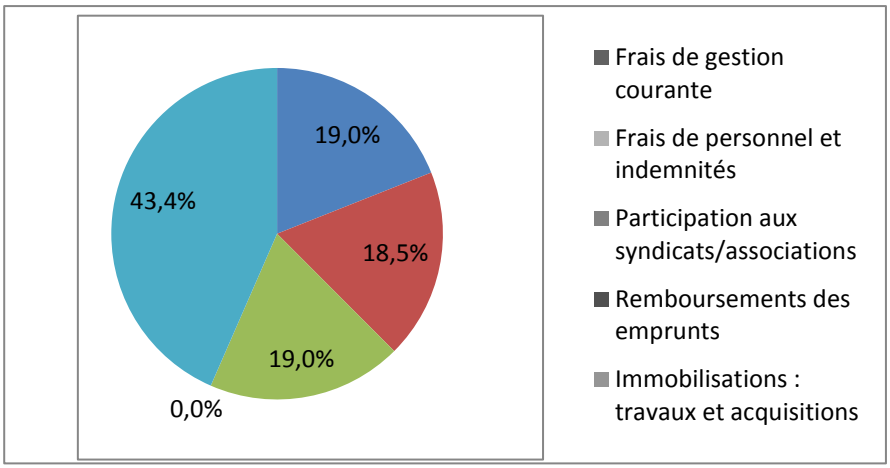

RECETTES REELLES	343 670 €
Taxe **H**abitation	76 588 €
Foncier **B**âti	133 078 €
Foncier **N**on **B**âti	13 156 €
CFE	21 388 €
Autres **P**roduits (Domaine,ventes, locations)	8 688 €
Participation Etat et Département	90 772 €

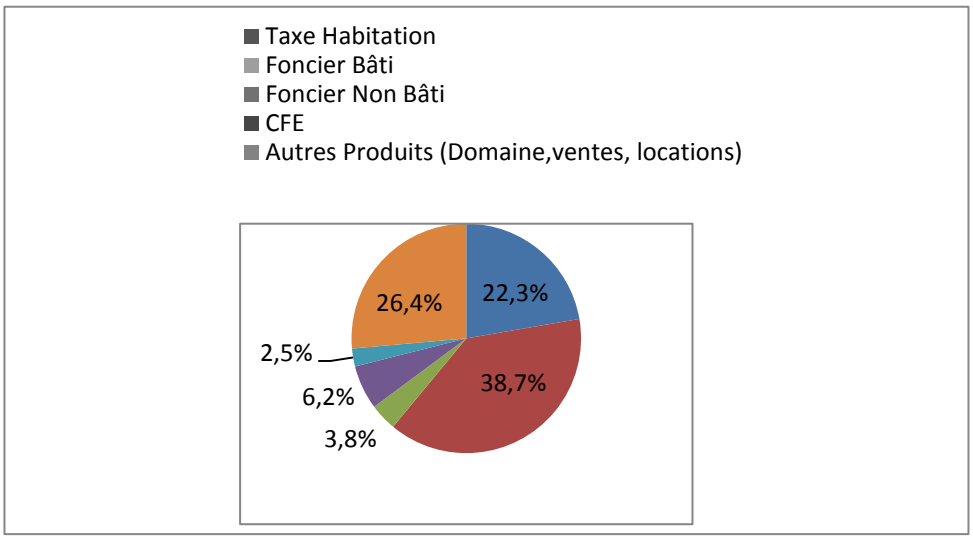

Le Budget s'équilibre grâce aux fonds libres dont dispose encore la commune.

24 mai 2014
Fête des Voisins
Du côté de la rue de Champagne

Fête patronale 2014

Le match de football rassemble les petits et les grands.

Que la fête commence…

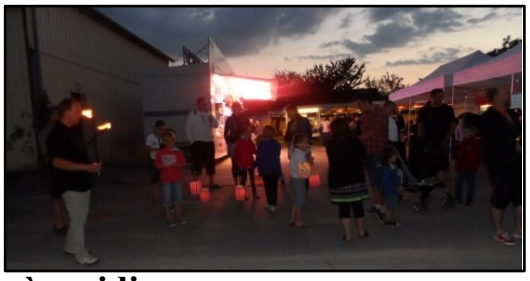

Concours de belote le lundi après-midi

Fête Nationale 2014

Vie Périscolaire

Christine et Alexandra accueillent les enfants le matin de 7h30 jusqu'au départ du bus et le soir au retour du bus jusqu'à 18h.

Brocante des Sapeurs-Pompiers
6 avril 2014

Brocante 2015

Le Dimanche 12 avril

Renseignements auprès de Mr LAHAYE
Au 06.45.29.37.84

Le Club de l'Amitié

Les vétérans, résistants… du club de l'amitié se retrouvent les jeudis de 14h à 18h.
Leurs activités ludiques (jeux) maintiennent leurs neurones en forme. N'oublions pas la célébration des anniversaires, repas de Noël et galette des rois.

Vendanges 2014

Cérémonie du 11 novembre 2014

RAPPEL – RAPPEL…

Le verre ménager.

Le verre ménager doit être exclusivement déposé dans les bennes d'Apport Volontaire.

Elles sont situées auprès du cimetière, sur la route de Vaudancourt après les serres.

Sont interdits :
- Couvercles et capsules en plastique ou métal
- Vaisselle cassée
- Pare-brise
- Ampoules
- Verrerie médicale....

Veiller à laisser propres les abords des bennes !

Déchets encombrants.

Pour vous débarrasser des déchets plus encombrants, tailles de haies, gravats, métaux..., la décheterie de Pierry est à votre disposition.
Elle est accessible gratuitement à tous les particuliers du territoire communautaire sur présentation d'un justificatif de domicile.
L'accès est limité à 2m3 de déchets par passage et à deux passages par jour.
La déchèterie sur le site de la communauté de communes : www.ccepc.fr

Nos amis les chiens

Nous avons reçu plusieurs réclamations en mairie concernant des chiens en liberté dans des propriétés avec les portes ouvertes. Ceux-ci courent après les passants, ou joggeurs, ou cyclistes.

Avertissement aux propriétaires. Veuillez enfermer vos chiens si vous devez laisser vos portes ouvertes.

Recensement des jeunes Français

PENSEZ-Y !!

Le transport à la demande

Ce service s'adresse aux habitants des communes de la Communauté de Communes d'Épernay Pays de Champagne non desservies par les lignes régulières, ainsi qu'aux habitants des Coteaux Ouest d'Épernay.

Assuré par des véhicules légers, le réseau de TAD est soumis à la même tarification que le réseau de lignes régulières.

Tarification unique, le voyage : 1€10

(Ticket valable 1h, pour une correspondance prise en ville ensuite)

Pour Vinay : **la ligne à la demande H**.

Les arrêts sont les suivants:

Vinay Eglise: 09h07 - 13h37 - 14h37 **retour: 11h40 – 16h45 – 17h45**

Vinay Mairie: 09h08 - 13h38 - 14h38 **retour: 11h42 – 16h47 – 17h47**

Vinay Bourgogne: 09h10 - 13h40 - 14h40 **retour : 11h43 – 16h48 – 17h48**

Fonctionnement du TAD

Les transports à la demande (TAD) d'Épernay - Pays de Champagne viennent vous chercher et vous déposent uniquement aux arrêts et horaires précisés dans le guide du transport à la demande.

La réservation doit se faire du lundi au samedi, 3 heures au moins avant votre prise en charge, ou la veille pour un départ le matin.
Lors de votre réservation, n'oubliez pas de réserver votre retour si nécessaire.

Pour réserver votre course, appelez au numéro gratuit suivant :
(aux heures d'ouverture de l'agence Mouveo)
Lundi de 14h à 18h
Mardi à Vendredi 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi 9h à 12h

N° Vert 0 800 100 056
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Calendrier prévisionnel 2015

En mars Assemblée Générale du Club de l'Amitié Les dimanches 22 et 29 Élections Départementales	**En juin** Le samedi 20 – dimanche 21 et lundi 22 Fête Patronale
En avril Le dimanche 12 brocante des Sapeurs-Pompiers	**En juillet** Le mardi 14 Fête Nationale: elle se déroule dans la cour de l'école de Vinay
En mai Inscriptions scolaires pour l'école de St Martin d'Ablois (faire les démarches auprès du secrétariat de la mairie de Saint Martin d'Ablois et la Directrice de l'Ecole. Le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant sont indispensables).	**Fin août ou début septembre** Rentrée scolaire
	En novembre Le mercredi 11 Anniversaire de l'Armistice

TRAVAUX RÉALISÉS en 2014

PLACE DE L'ÉGLISE : AMÉNAGEMENT PAYSAGER

SALLE DES FÊTES : EXTENSION ET RÉNOVATION SALLE DES FÊTES - AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE - CRÉATION D'UNE RAMPE D'ACCES EXTERIEURE et RAVALEMENT FACADES MOBILIER SALLE DES FÊTES.

CRÉATION D'UN AUVENT POUR MATÈRIEL COMMUNAL

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – POINTS LUMINEUX :

RUES DU MOULIN - DE CHAMPAGNE ET DU STADE.

ÉLABORATION D'UN PLAN DU CIMETIÈRE.

Repas des Anciens

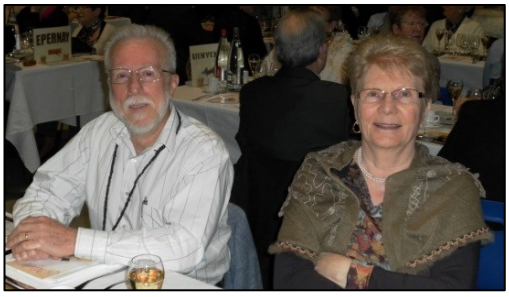

Dimanche
18
janvier
2015
Repas des Anciens
au Millésium
d'Epernay

BIENVENUE

VINAY

VINAY

La joie des enfants venus accueillir le Père Noël. Merci, "Vinay en Fête"

Vœux du maire le dimanche 11 janvier

Un samedi matin de janvier 2015

Elections Départementales

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le **dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour** et **le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour**.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Carte d'identité. Rappel…

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures au moment de la délivrance (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des **personnes majeures.**

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) **entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.**

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour **les personnes mineures**. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur.